

**Arrêté du 8 février 2011 portant nomination (régisseurs d'avances et de recettes) à l'ENG
NOR : JUSB1104687A**

Le garde des sceaux, ministre de la justice et des libertés,

Vu l'arrêté du 17 février 2005 habilitant le garde des sceaux, ministre de la justice, à instituer une régie d'avances auprès de l'Ecole nationale des greffes ;

ARRÊTE

Article 1

Il est, à compter de la date de passation des comptes, mis fin aux fonctions de Madame GUYADER Christelle, épouse JERMANN, secrétaire administrative de classe normale, en sa qualité de régisseuse intérimaire de l'Ecole nationale des greffes.

Article 2

Monsieur GONTIER Philippe, greffier du premier grade, est à compter de la date de passation des comptes, nommé régisseur titulaire de l'Ecole nationale des greffes.

Article 3

Madame GUYADER Christelle, épouse JERMANN, secrétaire administrative de classe normale, est, à compter de cette même date de passation des comptes, nommée régisseuse suppléante de ladite Ecole.

Article 4

La directrice des services judiciaires est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel du ministère de la justice et des libertés et notifié par la directrice de l'Ecole nationale des greffes en sa qualité d'ordonnateur secondaire au comptable assignataire.

Fait le 8 février 2011

Le garde des sceaux, ministre de la justice et
des libertés,
Par délégation, la chef du bureau des carrières
et de la mobilité professionnelle

Marie-Noëlle DEHOUCK